

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), Marion Chénetier-Alev

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante. Études Théâtrales de l'École Normale Supérieure

certifie que le projet intitulé Musique Nouvelle

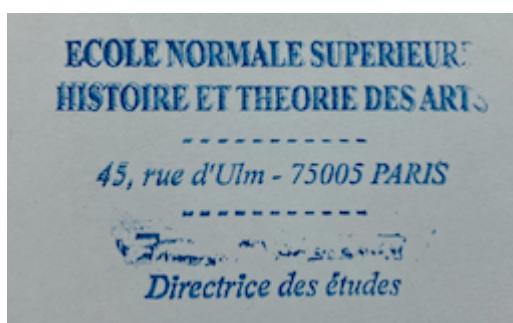
porté par Thomas Médioni

Études
étudiant.e(s) en Théâtrales

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A. Paris

Le 25/10/2024



Signature + cachet de l'établissement

